

## Vous changez d'opérateur internet ?

**100€ HT**  
remboursés

### Sur vos frais de résiliation internet pour toute souscription à certaines offres internet pro d'Orange

Offre internet Pro Orange	Montant du remboursement
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Internet pro xdsl et fibre</li> <li>➤ Optimale pro xdsl et fibre</li> </ul>	<b>100 euros HT</b>

### Pour bénéficier de votre remboursement, vous devez :

#### Vérifier que vous avez droit à cette demande :

- Vous êtes client professionnel et avez souscrit à une offre internet Pro d'Orange entre le 15 novembre 2018 et le 08 janvier 2019 inclus.
- Offre valable sous réserve d'éligibilité et de compatibilité technique. Nécessite la location d'une livebox pro.
- Engagement de 12 mois de l'offre souscrite.
- Une seule offre différée de remboursement par client (même siret ou siren). Offre non cumulable avec toute autre offre promotionnelle en cours.

#### Préparer les pièces justificatives suivantes :

- ✓ Une copie de la dernière facture de votre précédent opérateur attestant des frais de résiliation (format de fichiers acceptés: pdf, jpg, jpeg, tif, png)
- ✓ Une copie de la 1ère facture internet (papier ou électronique) de votre nouvelle offre internet pro Orange (format de fichiers acceptés : pdf, jpg, jpeg, tif, png)

#### Demander votre remboursement directement par internet :

- ✓ Connectez-vous sur <https://formulaire.odr.orange.fr/2475> ou scannez le QR Code suivant :
- ✓ Remplissez le formulaire : si besoin Orange vous accompagne dans chaque étape : <https://assistance.orange.fr/oid/800526>
- ✓ Renseignez votre numéro de compte internet (présent sur votre facture Orange ou sur votre courrier de bienvenue).
- ✓ Scannez ou photographiez vos pièces justificatives. **Si vous nous les adressez depuis votre smartphone, sachez que le temps de téléchargement est fonction du débit de votre connexion internet. Le poids total des pièces ne doit pas dépasser 8Mo.**



Attention vous avez jusqu'au 08/04/2019 pour nous faire parvenir votre demande de remboursement. Seules les demandes transmises par internet en suivant les indications présentes dans ce document seront traitées.

#### Suivre l'avancement de votre dossier :

- ✓ L'accusé de réception de votre demande, puis sa validation vous seront confirmés par email.
- ✓ Le montant du remboursement sera déduit sur votre facture dans un délai de 8 semaines après validation de votre demande.

Conformément à la loi "Informatique et libertés" du 06/01/78, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant en écrivant à : Orange Service Clients - Gestion des données personnelles – 33732 Bordeaux Cedex 9, en joignant la copie de votre pièce d'identité.

